

Rapport moral 2025 de France gaz



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. FAITS MARQUANTS DE FRANCE GAZ ET DE L'ACTUALITE GAZIERE	3
2. FRANCE GAZ EN REGIONS	5
3. ACTUALITE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE	6
4. AFFAIRES PUBLIQUES ET REGULATION	6
5. COMMUNICATION	8
6. GAZ D'AUJOURD'HUI	13
7. ACTIVITES TECHNIQUES ET NORMALISATION	15
8. ACTIVITES DE CERTIFICATION	17
9. COMMISSIONS	18
10. LES MEMBRES DE FRANCE GAZ	20

Introduction

L'année 2025 a été une année de **forte exposition publique** pour France gaz et pour l'ensemble de la filière. Dans un contexte marqué par une pression défavorable sur la fiscalité du gaz, des textes attendus ou retardés, comme la PPE 3, et un cadre réglementaire européen en constante évolution, France gaz a été **en première ligne du débat énergétique**.

Sur le plan européen, l'année 2025 a surtout correspondu à une phase de transposition de décisions déjà actées, avec peu de nouvelles mesures impactantes. Dans ce contexte, l'action s'est concentrée sur la **bonne déclinaison des cadres existants**. La poursuite de la stratégie européenne de sortie du gaz russe, désormais largement engagée, marque à cet égard une évolution majeure du paysage énergétique, en ligne avec **les enjeux de souveraineté**.

Dès le début de l'année, France gaz s'est mobilisée pour **alerter les pouvoirs publics** sur les conséquences industrielles et économiques de certaines orientations, de la **fiscalité pesant sur les ménages et les entreprises**, ou encore de la **nécessité de sécuriser les investissements** dans les gaz renouvelables et bas carbone. La publication du premier **Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone** a permis d'objectiver ces messages, en démontrant la réalité d'une filière française industrielle, créatrice de valeur et d'emplois dans les territoires.

Tout au long de l'année, France gaz a également porté une parole technique sur des sujets structurants pour l'avenir du système gazier : **qualité du gaz, normalisation, émissions de méthane, déploiement du biométhane, cadres réglementaires européens**.

Enfin, l'année a été rythmée par un temps fort, le **Congrès France gaz 2025**, qui a réuni l'ensemble de l'écosystème gazier ; décideurs, acteurs institutionnels, politiques, médias, autour d'un message clair : la transition énergétique ne peut réussir sans **stabilité, lisibilité et soutien politique**, et les gaz renouvelables et bas carbone doivent être pleinement reconnus comme **des solutions opérationnelles, complémentaires et compétitives**.

1. Faits marquants de France gaz et de l'actualité gazière

Janvier ouvre l'année sur un positionnement offensif de la filière, structuré autour de la feuille de route présentée lors de la **conférence de presse du 28 janvier**, qui fixe les priorités et affirme la nécessité d'un cadre réglementaire stable. À cette occasion, l'association publie le premier Baromètre des gaz renouvelables, qui met en évidence une filière industrielle française dynamique et créatrice de valeur.

Ce début d'année est également marqué par le renforcement des partenariats, avec notamment la **signature d'un accord avec Biogaz Vallée**, illustrant la volonté de structurer et d'accélérer le développement de la filière sur les territoires.

Dans un contexte énergétique encore marqué par les tensions post-crise ukrainienne, la question des coûts de l'énergie reste centrale.

En **février**, France gaz poursuit ses prises de position en faveur d'une neutralité technologique et d'un mix énergétique équilibré.

C'est aussi une période d'intensification des débats européens sur la fixation de l'objectif de décarbonation à 2040.

En **avril**, la filière lance officiellement la communication du **Congrès France gaz 2025** autour du thème « CAP 2030 : agir pour une transition compétitive », affirmant la nécessité de sécuriser les investissements et d'articuler climat et compétitivité.

En **mai**, deux temps forts marquent le mois :

le **19 mai**, nomination de représentants français à l'Union internationale du gaz,

le **26 mai**, signature d'un **partenariat stratégique avec la Korean Gas Union**, illustrant le rayonnement international de la filière.

En **juin**, la nomination d'un nouveau Directeur des affaires publiques renforce le dialogue avec les territoires et les décideurs publics, au cœur du déploiement des projets.

En **juillet-août**, France gaz reste active dans de nombreux événements sectoriels. Notamment les **27 et 28 août**, lors de la **REF du Medef**, la filière présente la chaudière ChoC sur un stand dédié aux solutions innovantes de décarbonation pour l'industrie.

Sur le plan technique, la révision de la norme européenne **EN 16726** sur la qualité du gaz est publiée.

Le **25 septembre**, se tient le **Congrès France gaz 2025**, réunissant près de 400 participants. Cet événement central affirme le rôle structurant des gaz renouvelables et met en avant la dynamique de la filière (16 TWh de capacité d'injection installés, +3,5 TWh de projets supplémentaires inscrits dans le registre en 2025).

En **octobre**, France gaz et le BNG organisent un **workshop international sur les émissions de méthane**, réunissant plus de 30 experts de 11 pays, et illustrant l'expertise technique française dans un sujet clé des politiques européennes.

Le mois de **novembre** met en lumière l'enjeu de l'emploi et des compétences. Le **17 novembre**, un communiqué annonce la mise à disposition d'une cartographie des

formations sur le portail **Compétences Énergies**, pour répondre aux tensions de recrutement dans la filière.

Enfin, **décembre** est marqué par des débats fiscaux majeurs. Dès le **1er décembre**, France gaz alerte sur les risques d'une hausse des accises sur le gaz dans le cadre du PLF 2026. En outre, le **8 décembre**, elle rappelle le rôle essentiel des certificats de production de biogaz pour sécuriser les investissements dans les projets de production de gaz verts.

À noter également, côté événements, le lancement d'un cycle de Matinales France gaz thématiques, avec plusieurs éditions en 2025 consacrées notamment à la méthanisation, à la décarbonation de l'industrie, à la géopolitique de l'énergie et aux biodéchets. L'association assure par ailleurs une présence régulière sur de nombreux salons de référence tels qu'EnerGaïa, Hyvolution ou encore Gazelec, et participe également à des rendez-vous économiques structurants, à l'image de LaREF du Medef organisée fin août.

En filigrane, l'année 2025 confirme plusieurs tendances fortes : une pression réglementaire et fiscale accrue, une reconnaissance progressive des gaz renouvelables comme levier de décarbonation, un enjeu croissant de souveraineté énergétique dans un contexte international instable, ainsi que la nécessité de concilier transition climatique et compétitivité économique.

2. France gaz en régions

Favoriser la proximité avec les acteurs locaux

France gaz est présente sur l'ensemble du territoire français : Île-de-France, Normandie, Ouest, Centre-Ouest, Grand Sud-Ouest, Méditerranée, Auvergne-Rhône-Alpes, Est et Hauts-de-France. Ces antennes régionales encouragent le dialogue avec les acteurs locaux – élus, adhérents, industriels gaziers – et les pouvoirs publics.

Cet ancrage territorial permet à France gaz de mener des travaux dans des commissions et d'organiser des réunions d'information au plus près des territoires. France gaz apporte ainsi des réponses et un accompagnement personnalisés.



3. Actualité internationale et européenne

Au niveau européen, France gaz est présente à Bruxelles afin de promouvoir les enjeux liés au gaz auprès des institutions, notamment à travers ses adhésions à Eurogas et Marcogaz.

France gaz a largement participé à la réflexion sur la réorganisation de la gouvernance Marcogaz et a conforté sa représentation dans les différents groupes de travail.

En 2025, France gaz s'est fortement mobilisée sur plusieurs dossiers réglementaires européens majeurs, parmi lesquels l'ETS2 et la mise en œuvre du règlement MER. Les actions entreprises au niveau européen et français sur ces dossiers sont présentées dans la partie « Affaires publiques et régulation » du présent rapport.

Par ailleurs, l'année 2025 a été largement marquée par les enjeux de sécurité énergétique au niveau européen. En février 2025, la publication du Pacte européen pour une industrie propre et du Plan d'action pour une énergie abordable a fixé, entre autres, un objectif commun de réduction des coûts de l'énergie pour les industriels et les particuliers. En juillet, la Commission européenne a lancé une consultation sur le Paquet Énergie pour les citoyens visant à renforcer la protection des consommateurs. L'interdiction progressive des importations de gaz russe et sur l'évolution du règlement relatif au stockage ont également été mentionnées. France gaz s'est mobilisée pour répondre aux consultations publiques et porter la voix de ses adhérents auprès des institutions européennes, notamment via Eurogas.

Enfin, l'année 2025 a vu l'adoption d'un paquet « omnibus » destiné à simplifier deux directives majeures du Pacte vert, la CSRD et la CS3D, afin de réduire la charge administrative liée au reporting des entreprises.

4. Affaires publiques et régulation

L'année 2025 a été marquée par un travail de fond sur de nombreux dossiers structurants pour la filière, notamment l'IRICC, le règlement européen relatif aux émissions de méthane, le développement de la filière biogaz, la publication de la programmation pluriannuelle de l'énergie, le suivi du budget 2026, ainsi que la préparation à la mise en place de l'ETS2.

Le dispositif IRICC prévoit des obligations d'incorporation de carburants renouvelables assorties de trajectoires pluriannuelles. Dans le cadre de la consultation publique sur le sujet, l'importance de la visibilité de ces trajectoires pour la réussite du mécanisme a été soulignée. Des ajustements des modalités de mise en œuvre ont néanmoins été jugés nécessaires afin d'éviter des effets défavorables pour les acteurs économiques du transport maritime et de la mobilité terrestre, ainsi que pour l'atteinte des objectifs environnementaux poursuivis. S'agissant du secteur maritime, la nécessité d'une articulation cohérente entre l'IRICC et les dispositifs européens et internationaux a été mise

en avant afin de prévenir tout risque de report des escales vers des juridictions plus attractives, susceptible d'affaiblir les ambitions climatiques, économiques et industrielles nationales. La mise en place d'un mécanisme d'exonération partielle ou totale des objectifs de décarbonation applicables au secteur maritime a été préconisée, en cohérence avec le règlement FuelEU Maritime, afin d'éviter toute surtransposition. Par ailleurs, l'absence de prise en compte du biométhane comme levier de décarbonation des carburants a été soulignée, cette situation étant de nature à freiner le développement de la mobilité terrestre au biogaz. Le gaz naturel véhicule (GNV) et le bioGNV constituent en effet des solutions de décarbonation compétitives, particulièrement adaptées au transport routier lourd.

Une contribution a également été apportée au règlement européen relatif aux émissions de méthane (MER), dont l'objectif de réduction des émissions associées aux importations de produits carbonés est partagé. Des ajustements préalables à son entrée en vigueur ont été jugés nécessaires, notamment concernant la clarification du régime de sanctions applicable aux fournisseurs et l'harmonisation des obligations et des sanctions à l'échelle européenne afin d'éviter toute distorsion de concurrence. La nécessité de préciser et de compléter les exigences de conformité, encore difficilement applicables aux importateurs, a également été soulignée, compte tenu des enjeux pour la sécurité d'approvisionnement française et des risques financiers et réputationnels pour les pays exportateurs. Dans ce contexte, France gaz a demandé la mise en place d'une période transitoire jusqu'à la publication de l'ensemble des textes nécessaires à l'application du dispositif de sanctions.

En juillet 2025, France gaz a formulé sa contribution dans le cadre de la consultation publique relative à un projet d'arrêté modifiant le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité pour le diagnostic de performance énergétique (DPE). Une opposition a été exprimée face au risque de requalification de logements très énergivores en logements vertueux du seul fait d'un chauffage électrique. Les conséquences potentielles sur la sécurité d'approvisionnement ont également été mises en avant, la remise sur le marché locatif de logements peu performants pouvant accentuer la pointe hivernale et déséquilibrer l'offre et la demande d'électricité.

En l'absence de publication d'une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) par les pouvoirs publics, les parlementaires se sont saisis de ce dossier à travers le dépôt de plusieurs propositions de loi. Dans cet esprit, la proposition de loi portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie (dite « Gremillet ») a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, et dans la continuité, au Sénat en seconde lecture à l'été 2025. A ce titre, France gaz a plaidé pour un renforcement des objectifs de production de biométhane (44 TWh en 2030).

Le Gouvernement a finalement présenté la PPE par la voie réglementaire, via un décret en février 2026. Même si le texte n'est pas allé jusqu'au bout de la procédure parlementaire, le développement de la production de biogaz est demeuré un axe prioritaire pour la filière, en lien étroit avec la mise en place des certificats de production de biométhane (CPB).

L'examen du Budget 2026 a été identifié comme un exercice complexe du fait du contexte politique. Un Club Affaires publiques a d'ailleurs été organisé en amont, autour d'un journaliste et consultant, spécialiste du droit parlementaire, pour mieux anticiper les grandes échéances de la rentrée 2025 sur les perspectives politiques pour la séquence

budgétaire. Lors de l'examen du projet de loi de finances 2026, France gaz a soutenu le maintien du dispositif de suramortissement dont bénéficient les véhicules utilisant du BioGNV. Les parlementaires sont également revenus sur une disposition qui prévoyait de financer le soutien à l'injection de biométhane et de la cogénération gaz naturel par l'affectation d'une part des recettes de l'accise sur les carburants pétroliers, en remplacement du financement par le budget général de l'Etat. France gaz s'est publiquement prononcée, avec succès, contre une hausse des accises sur le gaz qui aurait pu mettre en risque les consommateurs de gaz ménages comme entreprises. Si des propositions visant à instaurer un taux de TVA réduit pour les systèmes de production de chauffage « hybrides » ont pu être défendues, celles-ci n'ont pas été adoptées dans le PLF. Des actions ont également été menées afin d'améliorer l'attribution automatique du chèque énergie et de rehausser son seuil d'éligibilité, dans un objectif de lutte contre la précarité énergétique.

Enfin, à la suite de la publication des actes délégués de l'ETS2, une participation active à la préparation de la mise en œuvre en droit français de ce mécanisme a été assurée, en particulier sur la question de la répercussion des coûts pour les consommateurs. L'ouverture de la possibilité de répercussion des coûts de mise en conformité à l'ensemble des fournisseurs, quelle que soit leur taille, a été défendue, ces coûts leur incombant dans tous les cas. De manière générale, la promotion d'un cadre cohérent et équilibré a été portée au niveau européen.

5. Communication

En 2025, France gaz a déployé une politique de communication structurée et multicanale, visant à renforcer la visibilité de la filière gazière, à valoriser les gaz renouvelables et bas carbone, et à porter une vision pragmatique et compétitive de la transition énergétique auprès de ses adhérents, des décideurs publics, des acteurs économiques et des territoires.

5.1 Le Congrès France gaz 2025

Temps fort de l'année, le Congrès France gaz 2025, placé sous le thème « **Cap 2030 : agir pour une transition compétitive** » s'est tenu le 25 septembre à Paris. Il a constitué un pilier central de la stratégie de communication de l'association engagée bien en amont de l'évènement, déployée pendant le congrès, et prolongée jusqu'en fin d'année.



À cette occasion, la filière française du gaz a réuni l'ensemble de l'écosystème des décideurs de l'énergie - près de 400 participants - afin d'accompagner les mutations du secteur. Ce rendez-vous a permis à France gaz de réaffirmer l'engagement de la filière dans l'atteinte des objectifs 2030 fixés par la France tout en construisant les prochaines étapes vers 2050. Il a également mis en lumière les réalisations concrètes de la filière en faveur d'une transition

énergétique à la fois compétitive et souveraine, fruits d'une mobilisation collective à l'échelle nationale comme territoriale.

Lors du congrès, France gaz et la Fnade ont par ailleurs signé un accord de partenariat visant à promouvoir la valorisation énergétique des déchets grâce à des solutions innovantes et durables. Cet engagement commun doit contribuer à accélérer la production de gaz verts et à soutenir le développement de l'économie circulaire, illustrant la volonté de la filière de renforcer les synergies avec d'autres secteurs industriels.

France gaz a également mis à l'honneur les femmes qui transforment et dirigent le secteur de l'énergie à travers une photo symbolique réunissant les dirigeantes influentes du monde gazier et énergétique. Ce moment a permis de reconnaître leur rôle, d'encourager les vocations et d'affirmer leur place au sein des instances de décision.



Ce rendez-vous a conforté le positionnement de France gaz comme acteur fédérateur du débat énergétique et porte-voix incontournable de la filière gazière [\[Retour sur l'édition 2025\]](#).

5.2 Événements et Partenariats

En complément du Congrès, France gaz a été active tout au long de l'année dans l'animation et la participation à de **nombreux événements sectoriels** : conférences, tables rondes, salons professionnels et rencontres institutionnelles.

Les Matinales de France gaz

En 2025, France gaz a lancé un cycle de matinales thématiques. Animées par un(e) journaliste, ces matinales ont réuni à chaque édition, des experts et parties prenantes autour d'un plateau TV pendant 1h30. Ce nouveau format a permis de rassembler plus de

1500 participants à distance cumulés sur ces premières éditions. Les thématiques abordées étaient :

« Méthanisation, une filière en mouvement »*,
**Cette matinale s'est déroulée en présentiel*

« Décarboner avec les solutions gaz »,

« La géopolitique des marchés de l'Énergie »,

« Les biodéchets, 18 mois depuis l'obligation de tri »,

« GNL et Maritime : cap sur la transition ».



Présence sur les grands rendez-vous économiques et sectoriels

À l'occasion de **LaREF 2025** organisée par le Medef, au Stade Roland Garros les 27 et 28 août, GRDF, NaTran et France gaz ont présenté ChoC, une chaudière gaz nouvelle génération destinée à la décarbonation de l'industrie, sur le stand 1PACTECLIMAT du village des adhérents.

Lors du Forum EnerGaïa, France gaz, aux côtés de France gaz Grand Sud-Ouest, GRDF, Teréga, ClerVerts et Tenea Energies a tenu un stand sur l'Espace Gaz Verts, dédié aux solutions innovantes de la filière.

France gaz a également été partenaire de plusieurs grands salons du secteur de l'énergie via des prises de parole en conférence et/ou une visibilité sur les supports de communication notamment : **Gazelec, Horizon hydrogène, EnerJ-meeting, Hyvolution et SMCL**.

Renforcer les compétences au service de la filière gaz

Dispositif Job direct : Dans un contexte de transition énergétique et de pénurie de talents, France gaz et ses membres partenaires ENGIE, GRDF, NaTran, Teréga, R-GDS, Biogaz Vallée, Boréa ont lancé l'opération Job direct, une campagne nationale visant à faire découvrir et attirer des candidats vers les métiers qui recrutent dans la filière gaz.

Le portail **Compétences Énergies**, porté par France gaz,

la Fedene et Engie, en lien avec l'OPCO2i et la DGEFP, s'appuie sur la mise à jour en 2025 de l'étude prospective des métiers et compétences de la filière des gaz, de la chaleur et des solutions énergétiques à

horizon 2030. Cette étude vise à identifier les métiers prioritaires, actualiser les données



sectorielles, cartographier l'offre de formation et proposer des actions concrètes pour renforcer l'attractivité des métiers et l'adéquation entre compétences et besoins en emploi. La filière représente aujourd'hui **230 000 salariés** et devrait connaître un développement soutenu pour atteindre **259 000 emplois d'ici 2030**, témoignant de son rôle clé dans la transition énergétique.

Le portail recense d'ores et déjà quotidiennement **plus de 10 000 offres d'emploi, de stages et d'alternance**, illustrant le dynamisme et les besoins croissants de recrutement. Une **campagne de communication dédiée**, déployée tout au long de l'année sur les réseaux sociaux, accompagne ces travaux afin de valoriser les enseignements de l'étude et de **promouvoir quotidiennement les offres d'emploi** publiées sur la plateforme. Cette démarche contribue à renforcer la visibilité des opportunités professionnelles de la filière et à attirer de nouveaux talents vers les métiers de la transition énergétique.

L'ensemble de ces temps forts, événements et partenariats s'inscrit dans une stratégie de communication visant à renforcer la visibilité et la notoriété de la filière. Ils contribuent à porter les positions de France gaz dans le débat public et institutionnel, tout en affirmant le rôle des gaz renouvelables et bas carbone dans la transition énergétique.

À travers ces actions, France gaz valorise les filières, y compris émergentes, ainsi que les emplois qui les structurent, et renforce son influence auprès de ses parties prenantes. Cette dynamique participe également à consolider les liens avec les acteurs industriels, institutionnels et territoriaux, au service d'une mobilisation collective et d'un rayonnement renforcé de la filière.

5.3 « La Gazette France gaz »

France gaz a poursuivi en 2025 la publication de « **La Gazette France gaz** », outil éditorial destiné à informer et fédérer l'ensemble de son écosystème.

Très apprécié des lecteurs – avec **près de 10 000 destinataires** – ce support a permis de relayer les actualités de la filière, les prises de position et les événements de France gaz, les évolutions du marché, de valoriser les innovations du secteur, ainsi que de décrypter l'actualité réglementaire et politique

Par ailleurs, la rubrique « 3 questions à », désormais récurrente, a mis en lumière à chaque numéro, l'interview d'une personnalité de notre écosystème.

La Gazette constitue un outil central de pédagogie, de valorisation des actions et de diffusion des messages clés portés par France gaz et par l'ensemble de la filière.

5.4 Notre site internet

Le site **www.francegaz.fr** s'est imposé en 2025 comme une plateforme de référence pour l'information institutionnelle et sectorielle.

Rassemblant actualités et communiqués, publications et notes de position, pages dédiées aux événements, et contenus valorisant les filières gaz renouvelables et bas carbone ainsi que nos antennes régionales, le site web a joué pleinement son rôle d'information. Il a ainsi accueilli 7 200 visiteurs pour près de 26 000 vues, en garantissant visibilité, transparence et accessibilité aux informations de l'association.

5.5 Une communauté engagée sur nos réseaux sociaux

France gaz a poursuivi le développement et l'animation de sa communauté sur les réseaux sociaux, principalement sur LinkedIn, pour relayer les événements et prises de parole, valoriser les positions publiques de France gaz, et renforcer la notoriété de l'association auprès des décideurs et partenaires.

- 👉 **Compte LinkedIn « France gaz »** : 6 884 abonnés (*vs 5 320 en 2024*) +29,4 % et 741 929 impressions, en hausse de +51,9 % (*vs 488 439 en 2024*)
- 👉 **Compte X (ex-twitter) « France gaz »** : Le nombre d'abonnés sur X est resté stable avec 3 313 inscrits.
- 👉 **Chaîne Youtube « France gaz »** : la chaîne a enregistré 7 496 vues au cours de l'année.

Cette communication digitale a contribué à installer France gaz comme un acteur influent et engagé dans le débat énergétique, en soutenant la diffusion de ses positions et l'amplification de ses messages auprès de publics stratégiques.

5.6 Des relations presse au premier plan

Les relations presse ont constitué un axe fort de la communication 2025. France gaz a diffusé tout au long de l'année communiqués de presse, notes d'information, dossiers de presse et organisé des événements pour les journalistes.

En quelques chiffres :

- 👉 Près de 250 retombées
- 👉 10 actions RP au global (communiqués de presse, dossier de presse)
- 👉 14 rencontres médias et aussi des temps d'échanges informels
- 👉 Une tribune co-signée dans Les Echos, Le Figaro et le Monde

- Une conférence de presse organisée le 28 janvier pour présenter la feuille de route 2025 France gaz, puis présenter en avant-première des résultats du « Baromètre des entreprises des gaz renouvelables et bas-carbone ». Elle a réuni plus d'une vingtaine de journalistes.
- 35 journalistes présents sur le Congrès France gaz 2025
- Des journalistes participants sur chaque édition de Matinale, favorisant les échanges réguliers avec la presse.



Ces actions ont permis de garantir une visibilité régulière de France gaz dans les médias généralistes et spécialisés, et de relayer ses positions sur les grands enjeux énergétiques.

5.7 Animation d'un Club communication avec nos adhérents

Réunis 4 fois dans l'année, les réunions du club communication viennent renforcer la cohésion et l'engagement tout en favorisant le partage entre les communicants de nos organisations adhérentes.

Ces rencontres permettent également de les tenir informés des décisions, projets et activités de France gaz.



Cette année, l'une des réunions a été couplée avec une visite de site, et s'est déroulée chez l'un de nos adhérents. Monomeris, société spécialisée dans le recyclage ionique de tous types de déchets plastiques en mélange. Leurs machines permettent de transformer ces déchets en monomères ou en énergie pour l'industrie grâce à des catalyseurs sur-mesure.

6. Gaz d'Aujourd'hui

Gaz d'aujourd'hui propose un format double : un site d'actualités gazdaujourd'hui.fr alimenté quotidiennement et un magazine print annuel qui récapitule les principaux temps forts de l'actualité avec un dossier thématique. En 2025 dans le cadre de partenariats presse, le magazine a été distribué à Bio360, BePositive, Gazelec, Hyvolution, Journées territoires hydrogène et à Pollutec ainsi qu'au Congrès France gaz.

6.1 Gaz d'aujourd'hui.fr



6.2 Gaz d'aujourd'hui : le mag

Le magazine Gaz d'aujourd'hui propose un éclairage de l'actualité énergétique nationale et internationale avec un focus spécifique sur l'écosystème du gaz et des gaz renouvelables à travers un dossier thématique et des rubriques dédiées.

Dossier 2025 : ÉNERGIE, INDUSTRIE, DÉCARBONATION : À L'ÈRE DE L'EUROPE SOUVERAINE?

Trois ans après l'invasion de l'Ukraine, l'Europe énergétique a profondément changé. La guerre déclenchée par Moscou a mis fin à des décennies de dépendance au gaz russe bon marché et forcé l'Union européenne à accélérer sa transition énergétique, diversifier ses approvisionnements et repenser sa souveraineté industrielle. Mais cette nouvelle résilience a un coût : flambée durable des prix de l'énergie, perte de compétitivité industrielle, tensions sur les matières premières et hausse de la précarité énergétique fragilisent le continent. Dans ce dossier, *Gaz d'aujourd'hui* décrypte comment la crise ukrainienne a rebattu les cartes de l'énergie mondiale et transformé la transition climatique en enjeu géopolitique, industriel et stratégique majeur pour l'Europe.

7. Activités techniques et normalisation

7.1 Service des Activités Techniques

Le Service des Activités Techniques (SAT) de France gaz a maintenu son implication dans les comités de certification de Certigaz (Marques NF, ATG, CGCG) et de labellisation Qualiméthà, au comité inspection et à la commission d'accréditation essais physiques et mécaniques du Cofrac.

Le SAT a contribué à la réorganisation de Marcogaz et nommé des experts français dans les sept nouveaux groupes de travail. Le SAT organise la collecte des données qui alimentent les statistiques de Marcogaz (caractéristiques techniques des infrastructures, événements sur les réseaux de distribution, santé et sécurité, ...). Il est aussi présent dans les groupes de travail d'Eurogas.

Dans le cadre de la surveillance de la fabrication des appareils et des accessoires à gaz, de l'évaluation de systèmes qualité ou de laboratoires d'essais français ou marocain, les auditeurs du SAT ont réalisé plus de 30 jours de mission pour le compte d'AFNOR, Certification, de Certigaz, du Cofrac ou de l'organisme marocain d'accréditation.

7.2 Le Bureau de Normalisation du Gaz : un réseau de plus de 400 experts

En 2025, le BNG a retrouvé son niveau de publication de normes habituel tout en conservant un rythme de production élevé.

Ce sont notamment les publications franco-françaises qui ont dopé la production dans le cadre de la révision des normes qui viennent en support de la réglementation sur les installations intérieures de gaz.

Le BNG a participé à la conférence *Methane Mitigation Europe* en février à Amsterdam pour présenter les travaux sur les émissions de méthane pour le compte de la Commission Européenne. Ces travaux ont également été présentés en juin à Bruxelles lors d'un atelier des universités d'Oxford et d'Austin sur le Protocole de Vérification des Emissions de Méthane et lors de la conférence *Industrial Methane Measurement* à Ljubljana en septembre.



Le BNG a participé au « REX 3 » : Focus sur un projet international d'infrastructures hydrogène lors de la conférence Horizon Hydrogène en novembre à Paris et a présenté les

travaux européens sur les stockages d'hydrogène à la demande de la Commission Européenne.

D'une manière générale, le programme de travail du BNG s'est inscrit dans les grandes lignes du Comité Stratégique Gestion et Production Rationnelles des Énergies :

Décarbonation

- Les travaux sur les émissions gaz à effet de serre dans la chaîne GNL, les émissions de méthane dans les infrastructures gazières et dans la production de pétrole et de gaz (Règlement européen), l'hydrogène dans les infrastructures et les appareils et l'industrie.
- La prise en compte des équipements répondant aux objectifs de décarbonation des bâtiments sous l'impulsion de la Directive DPEB, comme les PAC Hybrides et les chaudières gaz compatibles avec l'hydrogène et les mélanges GN/hydrogène.
- Harmonisation des normes d'appareils à gaz aux Règlements (UE) Eco-conception et Etiquetage énergétique (en vigueur et en révision pour 2028).

Flexibilité Énergétique

- Avec les normes sur les PAC Hybrides et les combinaisons entre les gaz et le solaire, la production d'électricité, les pompes à chaleur électriques
- Avec les stockages d'hydrogène pour assurer l'équilibre des réseaux électriques et des réseaux d'hydrogène.







Déploiement des énergies renouvelables

- Adaptation des normes « Appareils à gaz » pour l'utilisation de l'hydrogène Maintien des responsabilités Françaises au CEN/TC 238 (Gaz d'essais)
- Titre et scope du CEN/TC 408 revus au BNG pour couvrir la gazéification et la méthanation et les intrants non issus de la biomasse - Révision en cours de l'EN 16723
- Intégration du diméthyle éther renouvelable

Assurer la Sécurité

- Harmonisation des normes produits au Règlement EU Appareils à gaz
- Adaptation et développement de normes françaises pour la sécurité des installations des habitations et des établissements recevant du public. Services
- Collecter les retours d'expérience sur l'application des normes NF P 45-500 (diagnostics des installations intérieures de gaz) et NF X 50-010 (contrat d'entretien des chaudières et des PAC Hybrides gaz).

Chiffres clés du BNG

-  Plus de 300 normes en portefeuille
-  29 normes publiées
-  445 experts
-  20 commissions de normalisation
-  21 groupes de travail européens (CEN) ou internationaux (ISO)
-  4 secrétariats de Comités Techniques CEN ou ISO

8. Activités de certification

Depuis 2003, Certigaz SAS, détenue à parts égales par France gaz et Afnor Certification, est l'interlocuteur pour la certification des appareils et matériels à gaz. 2000 certificats sont aujourd'hui actifs.

Certigaz est le seul organisme notifié par l'Etat français pour effectuer les missions d'évaluation de la conformité du marquage CE selon le Règlement (UE) 2016/426 Appareil à Gaz et selon la Directive 92/42/CEE Rendement des Chaudières. Certigaz est notifié pour le Règlement Appareils à Gaz depuis 2016, et pour la Directive Rendement des chaudières depuis 2017.

Certigaz a eu son habilitation renouvelée par le Ministère en 2025 pour effectuer les évaluations et les vérifications des performances des matériels à gaz prévues à l'article 6 de l'arrêté du 23 février 2018.

Cinq marques NF et quatre marques ATG sont gérées par mandatements respectifs d'Afnor Certification et de France gaz. Le niveau d'activités s'est maintenu en 2025 par rapport à 2024, dans les différentes marques et marquage.

Une nouvelle marque volontaire et accréditée, iGasCert, a été créée en 2025 pour couvrir les matériels utilisés sur les installations de gaz qui ne répondent pas aux exigences de la réglementation française relatives à l'arrêté du 23/02/2018. Cette marque remplacera prochainement le marquage Certigaz qui était dédié aux matériels gaz (ex : robinets) pour les marchés exports.

L'accréditation de Certigaz a été renouvelée en 2025 par le Cofrac pour une période de 3 ans, N°5-0042 (portée disponible sur www.cofrac.fr).

8.1 Marquage CE

Le marquage CE atteste de la conformité des appareils à gaz pour les appareils domestiques ou professionnels (cuisson, chauffage, production d'eau chaude, réfrigération, éclairage, lavage ; ainsi que les dispositifs de sécurité, de contrôle et de réglage, et leurs sous-ensembles constitutifs destinés à être incorporés dans un appareil ou à être assemblés pour constituer un appareil). En complément, Certigaz atteste de la conformité à la directive rendement des chaudières.

8.2 Marques NF

Certigaz est mandaté par Afnor Certification pour cinq marques NF dans le but de préserver le niveau d'excellence des produits certifiés, utilisés sur les réseaux et pour les installations intérieures, dans le respect de la réglementation nationale.

Certigaz gère les marques :

- tubes, tuyaux flexibles et accessoires pour installations GPL : NF GAZ,

- régulateurs de pression de gaz : NF REG-GAZ,
- robinetterie de gaz et joints plats : NF ROB-GAZ,
- accessoires pour réseau en polyéthylène : NF APE.

Ces marques continuent leurs développements et les règles de certification sont régulièrement révisées pour répondre à la réglementation, aux besoins des distributeurs et garantir la qualité des produits pour les installations après compteurs. NF RAC-GAZ, la dernière marque développée par Certigaz, continue d'étendre son champ d'application à d'autres types de matériels comme les raccords isolants. La certification des blocs détente est lancée.

8.3 Marques ATG

Certigaz gère 4 marques ATG :

- ATG Brasures (métal d'apport et flux),
- ATG Sertissage (raccords sur tube cuivre),
- ATG PLT (Kits PLT, tubes onduleux métalliques associés à des raccords et flexibles courts, tubes métalliques destinés à d'autres usages).

Ces marques continuent leurs développements et les règles de certification sont régulièrement révisées pour répondre à la réglementation, aux besoins des distributeurs et garantir la qualité des produits pour les installations après compteurs

- ATG MH (installations gaz en mobil home), seule marque « volontaire »

8.4 Audits et inspections

Afin d'assurer un service de qualité pour nos clients, Certigaz forme et qualifie régulièrement de nouveaux auditeurs et inspecteurs. Certigaz assure également des audits de certifications coordonnés produits et systèmes de management ISO 9001 en partenariat avec Afnor Certification.

Chiffres clés

- 👉 Certificats actifs : 2000
- 👉 Equivalent jours de missions = 410
- 👉 Une équipe de 9 personnes
- 👉 Un pool de plus de 20 auditeurs spécialisés

9. Commissions

Les commissions de France gaz rassemblent les experts de la filière autour de six grands domaines structurants. Elles ont pour mission d'analyser les évolutions réglementaires, techniques et économiques du secteur, d'anticiper les transformations du système énergétique et de construire des positions communes portées auprès des pouvoirs publics.

Réunies régulièrement, elles mobilisent également des groupes de travail dédiés pour approfondir des sujets spécifiques et soutenir les travaux de normalisation, de sécurité, d'innovation et de transition énergétique.

Chaque commission est pilotée par un permanent de France gaz.

Les six commissions sont les suivantes :

Marché gaz : Amont

La commission se consacre à l'analyse des enjeux de sécurité d'approvisionnement, qu'il s'agisse des interconnexions, du rebours virtuel, de la liquéfaction virtuelle ou encore du stockage et des évolutions réglementaires liées au règlement MER et aux sanctions. Elle suit également les dynamiques du marché GNL en intégrant les retours d'intervenants externes, et traite des sujets relatifs au CCUS et au CO₂, afin d'anticiper les évolutions du marché gazier amont.

Fourniture Aval & Accès Réseaux

La commission examine l'ensemble des sujets liés à la fourniture de gaz, notamment les évolutions du CPB, de l'ETS₂, des CEE et de la fiscalité. Elle veille à la protection des consommateurs tout en suivant les modalités tarifaires des réseaux et la mise en œuvre du paquet gaz distribution. Son rôle est d'assurer une compréhension fine des impacts réglementaires et économiques sur les acteurs aval du marché.

Hydrogène (H₂)

Cette commission suit l'avancement des projets d'infrastructures hydrogène et contribue à la mise en œuvre opérationnelle du paquet gaz appliqué à l'H₂. Elle étudie également les questions de régulation afin de structurer un cadre stable et propice au développement de l'hydrogène bas-carbone et renouvelable en France.

Gaz Renouvelables

La commission travaille sur le biométhane, tant au niveau français qu'europpéen, ainsi que sur le CO₂ biogénique et la valorisation des garanties d'origine dans l'ETS. Elle analyse les enjeux de fiscalité des gaz verts, la place du gaz dans la filière hydrogène et la souveraineté industrielle. Elle contribue aux initiatives de relance de la filière, collabore avec le CSF, et intègre les questions d'acceptabilité et de planification (PPE) afin de consolider la croissance des gaz renouvelables.

Infrastructures (transport, stockage, distribution)

La commission regroupe les sous commissions Transport-Stockage et Distribution qui couvrent les aspects réglementaires de sécurité des infrastructures de transport, de stockage et de distribution des gaz (Arrêté multifluide, Arrêté distribution, RSDG et spécifications ATG). Elles traitent aussi des émissions de méthane, de l'accidentologie, des obligations ICPE et des installations intérieures de gaz. Elles sont en interaction avec les autorités administratives (CSPRT, DGPR) et d'autres organisations françaises et internationales (GESIP, Marcogaz).

Efficacité Energétique & Environnement

La commission analyse les enjeux du secteur bâtiment, des usages et des évolutions du dispositif CEE, tout en suivant les cadres stratégiques nationaux (PPE, SNBC, RE2020). Elle traite également du DPE, des réglementations chaudières, de l'éco-conception et des installations intérieures. Ses travaux couvrent des thématiques transversales telles que la biodiversité, la finance verte, les ACV gaz ou encore la MCP, avec des approfondissements spécifiques comme la cartographie filière ou l'évolution des mécanismes CEE.

10. Les membres de France gaz

L'année 2025 a également été marquée par un renforcement du collectif France gaz, avec l'arrivée de nouveaux membres qui viennent enrichir la diversité et l'expertise de la filière. Nous sommes heureux d'accueillir **FTI Consulting, Prodeval, Monomeris, PCH, Novéa, Axegide et Kéon**, dont les compétences complémentaires contribuent à consolider notre dynamique et à accompagner le développement des gaz renouvelables et bas carbone. Ces nouvelles adhésions illustrent l'attractivité de France gaz et la mobilisation croissante des acteurs engagés dans la transition énergétique.

Par ailleurs, France gaz a poursuivi le développement de ses coopérations stratégiques, notamment à travers **un partenariat renforcé avec Biogaz Vallée**, acteur clé de la structuration de la filière biogaz dans les territoires, ainsi que la signature d'un **accord avec la Fnade**, visant à accélérer la valorisation énergétique des déchets et à renforcer les synergies entre nos écosystèmes.

Les membres de France gaz – situation à mai 2026

 **Nos membres titulaires**










 **Nos membres associés et partenaires**





















































































